

27 fév 2026 -17:13

Appartient à [Conseil des ministres du 27 février 2026](#)

Masterplans pour une détention humaine : modifications urgentes

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden et de la ministre chargée de la Régie des bâtiments Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur des modifications urgentes des Masterplans pour une détention dans des conditions humaines.

Au cours des périodes gouvernementales précédentes, plusieurs Masterplans ont été approuvés, définissant un plan d'action pour une infrastructure pénitentiaire conforme aux conditions humaines. Ces plans ont été développés, adaptés et complétés à plusieurs reprises.

Étant donné la surpopulation carcérale et l'ouverture prochaine de la nouvelle prison d'Anvers, le Conseil des ministres donne son accord pour :

- maintenir l'établissement de Saint-Gilles ouvert jusqu'à et y compris 2035 et augmenter sa capacité à 600 places à partir de 2027
- maintenir l'ancienne prison d'Anvers ouverte, après l'ouverture de la nouvelle prison, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle prison de Leopoldsburg pour une capacité de 370 places
- faire appel, conformément à l'accord de gouvernement, à des sociétés de surveillance privées pour les postes de surveillance nécessitant peu de contacts avec les détenus dans les prisons d'Anvers et la prison de Saint-Gilles
- maintenir partiellement le centre pénitentiaire école de Hoogstraten ouvert avec une capacité de 70 places, et, vu la surpopulation, maintenir les crédits récurrents et indexés actuels pour le personnel, les investissements et le fonctionnement
- réorienter l'établissement de Verviers en maison de peine
- reconstruire la prison de Mons avec une capacité de 300 places

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer
du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation
publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction
publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique
et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be

